



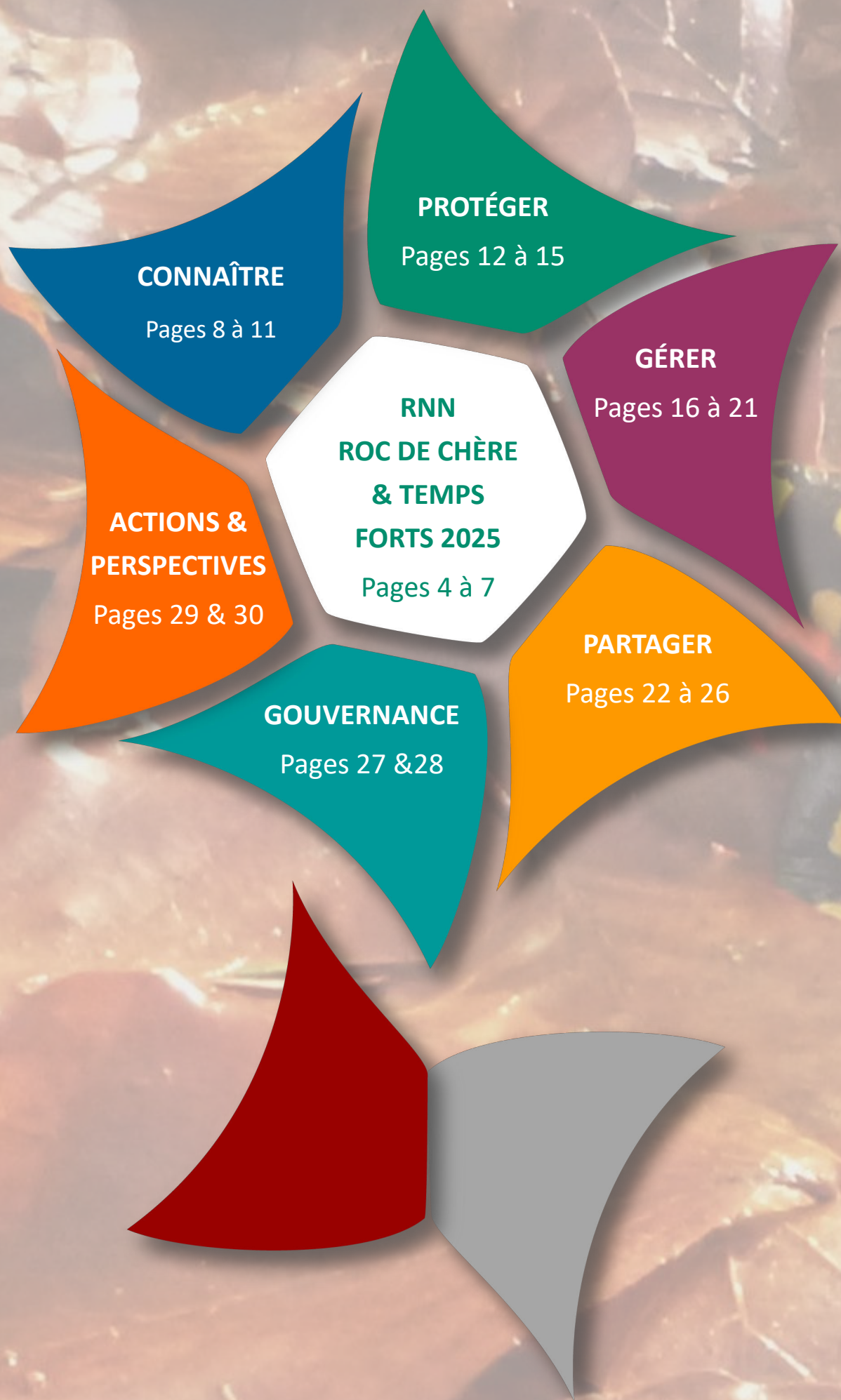
# Rapport d'activités

## 2025



Asters  
Conservatoire  
d'espaces naturels  
Haute-Savoie









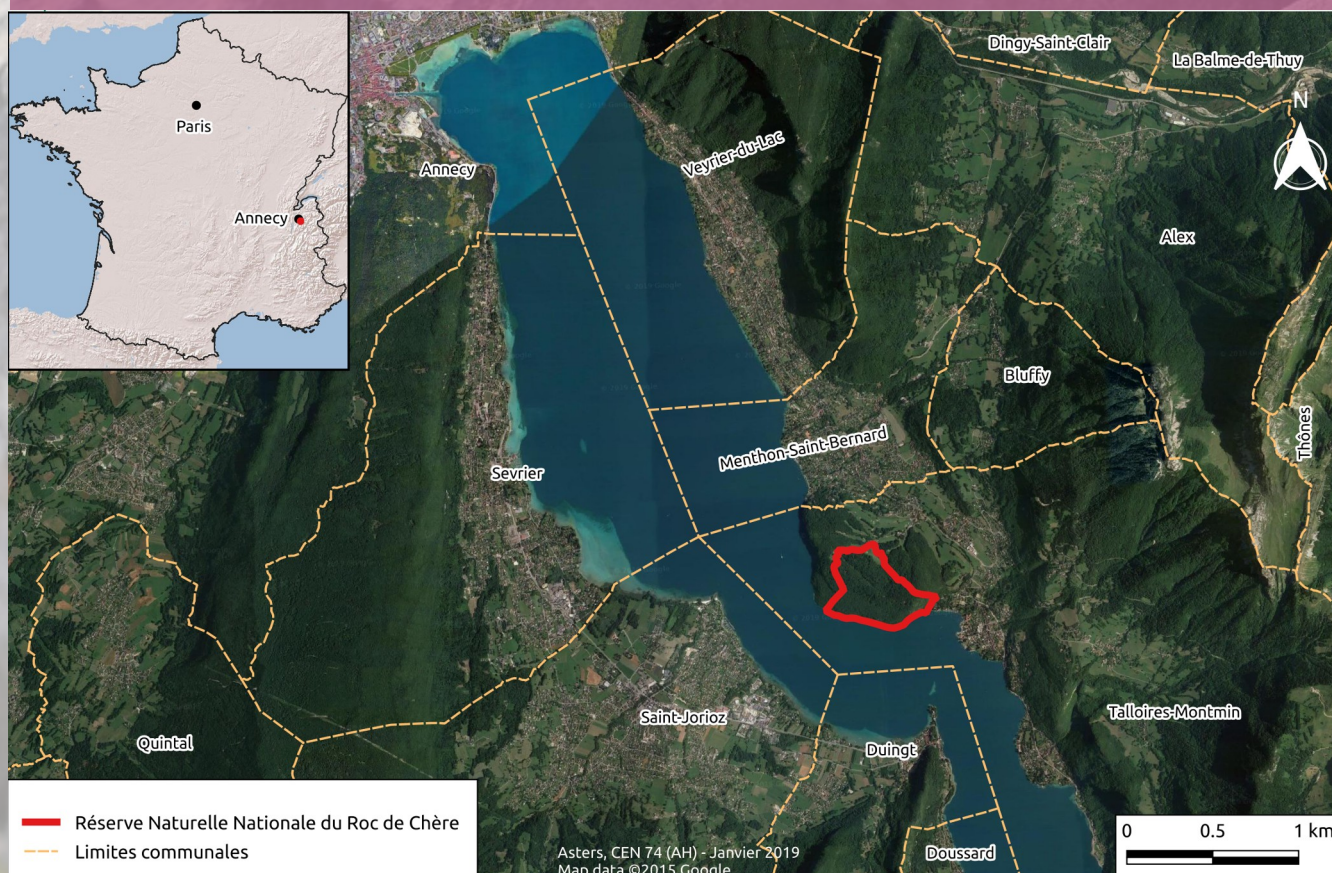
# RÉSERVE NATURELLE DU ROC DE CHÈRE

Située en bordure du lac d'Annecy, elle offre une diversité exceptionnelle sur 68 hectares.

Grâce à l'hétérogénéité de son exposition et de ses sols, un gradient surprenant de milieux est observable, accueillant des espèces de faune et de flore d'affinités méridionales jusqu'à d'autres d'origine glaciaire !

## Situation géographique de la réserve naturelle nationale du Roc de Chère

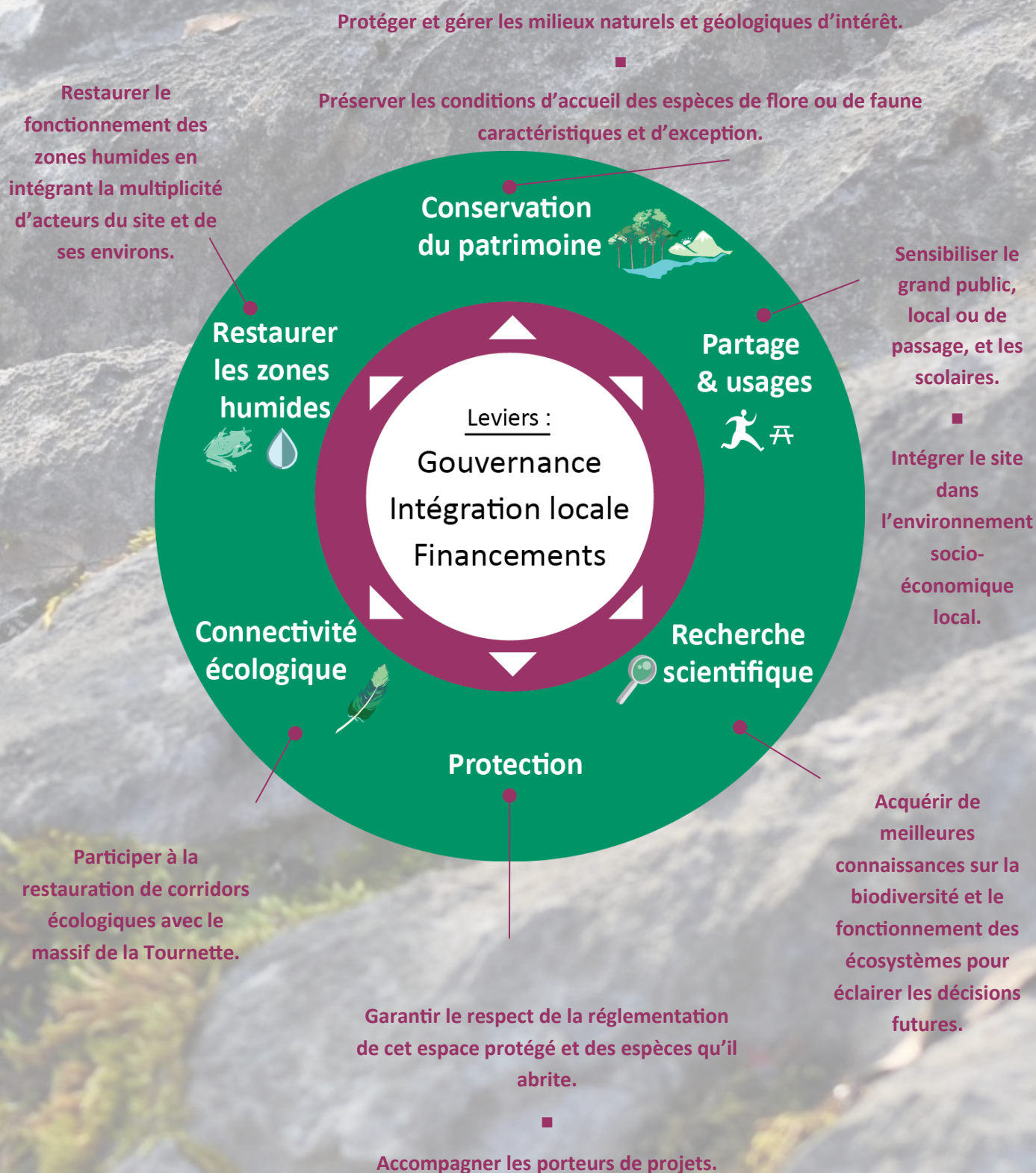
Crédit : CEN74—2019





## Notre feuille de route

Crédit : Asters-CEN74—2023





# TEMPS FORTS 2025

S  
E  
N  
S  
I  
B  
I  
L  
I  
S  
E  
R

## Sorties crépusculaires

La sortie chouette et salamandre est un incontournable du programme grand public au Roc de Chère. Réalisée en mars-avril chaque année, les réservations sont vite prises d'assaut par les familles. Pendant cette sortie crépusculaire, les participants partent à la découverte du petit peuple de mares. Ils peuvent observer les petites bêtes pêchées par l'animatrice dans 2 des 34 mares du Roc de Chère : dytiques, larves de moustiques, larves de salamandres, zooplancton et aux invertébrés aquatiques. Avec un peu de chance le groupe pourra peut être aussi croiser la route d'une salamandre ou d'un triton et admirer le chant de la chouette hulotte lors de cette soirée hors du temps.

## Convention multipartite

Depuis les années 2000, le Conservatoire du littoral (CDL) confie la gestion de ses propriétés à Asters-CEN74. Une nouvelle convention multipartite a été élaborée, pour clarifier les rôles des cogestionnaires du site Natura 2000 de la Cluse du lac, incluant le Roc de Chère, le Bout du lac d'Annecy, ainsi que les marais de Giez et le marais de l'Enfer. La convention associe le CDL, Asters-CEN74, la commune de Saint-Jorioz, le SILA et l'ONF. Elle prévoit la mutualisation des redevances pour une redistribution adaptée aux besoins locaux, selon une programmation pluriannuelle et avec une réserve pour les imprévus. Une avancée très positive pour la gestion des sites !

P  
A  
R  
T  
E  
N  
A  
I  
R  
I  
A  
T



## Périmètre de protection

Après un travail de fond mené en 2024 par Adélaïde Creusot, en charge de l'élaboration du nouveau plan de gestion de la réserve naturelle et de la constitution du dossier d'enquête publique pour le projet de protection, l'année a été consacrée à la finalisation de certaines pièces documentaires ainsi qu'à de nouvelles rencontres de certaines parties prenantes, dont les collectivités. Une délibération favorable ayant été prise par chacune des communes concernées, l'enquête publique a pu démarrer le 15 décembre.

P  
R  
O  
T  
E  
G  
E  
R





## Aménagement du sentier PDIPR

Une portion du sentier était très humide et créait beaucoup de report et de piétinement dans le sous-bois à proximité. Le Grand Annecy, gestionnaire des sentiers du PDIPR a fait des travaux d'aménagements, avec une autorisation d'activité. Un reprofilage à la mini-pelle mécanique, des renvois d'eau et des barrières adaptées à l'esthétique paysager du site, ont permis de rendre cette portion de sentier praticable tout l'année.

Ce réaménagement permet notamment d'éviter les reports de randonneurs dans le golf à proximité.



## Inventaire nocturne

Le 24 mars, un groupe de naturalistes d'Asters-CEN74 a prospecté le site pour effectuer des points d'écoute des rapaces nocturnes.

Cette sortie à la nuit tombée a également permis l'observation de nombreux spécimens de Crapaud communs, manifestement en cours de migration pré-nuptiale. D'autres amphibiens comme le Triton alpestre et la Salamandre tachetée ont aussi été observés dans les goulles et mares du site. Une occasion trop rare pour alimenter la cohésion d'équipe autour de belles observations !

## Enquête de fréquentation

La fréquentation des réserves naturelles du lac d'Annecy a fortement augmenté depuis 10 ans, surtout après la pandémie de COVID-19. Gwendal Thomas, a réalisé un stage pour étudier la fréquentation, à partir des données des écompteurs, d'entretiens et d'observations sur la frange lacustre. Il a aussi analysé les pratiques des visiteurs et l'impact des conditions météo. Les visiteurs terrestres, plus nombreux, ont un impact majeur, mais les flux nautiques augmentent aussi la pression. L'étude permettra d'adapter la gestion et la sensibilisation. Voir pp. 19&20 !





# CONNAÎTRE

Etudier, décrypter, innover, tester, changer de cap, évoluer... Les sciences sont des outils fondamentaux pour mieux comprendre le monde qui nous entoure et ses fragilités. Les réserves naturelles de Haute-Savoie sont créatrices de lien et d'opportunités scientifiques avec les universités. Elles facilitent la réalisation d'études sur les changements climatiques, les fonctionnalités des écosystèmes, la biodiversité ou le tissu social. C'est une chance, car mieux connaître permet de mieux protéger.





## Continuités écologiques

L'étude sur les continuités écologiques débutée en 2024 a été terminée au début de l'année 2025. L'objectif premier de cette étude était d'établir un état des lieux des passages identifiés sur le corridor écologique principal de Perroix-Echarvines. Au total, environ 3 mois d'images ont été prises par appareil photo à déclenchement automatique, permettant de conserver 230 détections de passages de la faune sauvage. Le secteur est largement emprunté par le Chevreuil européen, le Blaireau européen, le Renard roux, le Sanglier, et des petits mustélidés qui n'ont pas pu être identifiés de façon précise (Fouine ou Martre). C'est aussi une zone très fréquentée par les Humains et ses animaux domestiques. Les spots avec le plus de présence de faune sauvage semblent être ceux où l'on observe le plus de tranquillité (peu de fréquentation par les Hommes et les chiens) et ceux le plus éloigné de la route D909A, ce qui conforte le rôle d'obstacle de cette infrastructure, même s'il ne s'agit pas d'un obstacle infranchissable (limitation nette des déplacements et des échanges entre populations au nord et au sud).

On a pu constater que la présence de troupeaux domestiques (brebis pendant 12 jours et vaches pendant 13 jours au cours de l'étude) sur le secteur limitait les déplacements de la faune sauvage qui peut-

être contourner la zone. Un travail d'échange avec les éleveurs permettrait d'assurer que la présence de troupeaux sur ce couloir écologique très étroit reste limitée dans le temps, qu'un maintien de l'ouverture des axes de déplacement stratégiques soit conservé, ou que des possibilités de report suffisamment qualitatifs. Il serait nécessaire de poursuivre l'étude sur les deux autres corridors écologiques plus à l'Est du site, où des coulées très nombreuses de faune sauvage sont notées malgré l'étroitesse des fuseaux non urbanisés restants, pour avoir une vision plus globale des déplacements de la faune sauvage à l'échelle du massif. Le rapport se conclut par des recommandations sur l'aménagement du territoire et l'occupation du sol à proximité du corridor prioritaire étudié, sur les thématiques des infrastructures agro-écologiques, des activités agricoles, de la signalisation routière et enfin de la maîtrise foncière et de l'urbanisation. L'approfondissement des connaissances et le renfort des infrastructures écologiques pourraient être accompagnés dans le cadre du périmètre de protection, s'il était validé. D'après les données récoltées sur la mortalité, ce tronçon n'est pas notablement accidentogène pour la faune sauvage, mais des solutions pourraient être envisagées pour mieux sécuriser leur passage. La création d'un passage à faune avait été envisagée dans le précédent PLUi, mais la mesure n'a pas été mise en œuvre de façon prioritaire en raison d'un coût élevé.



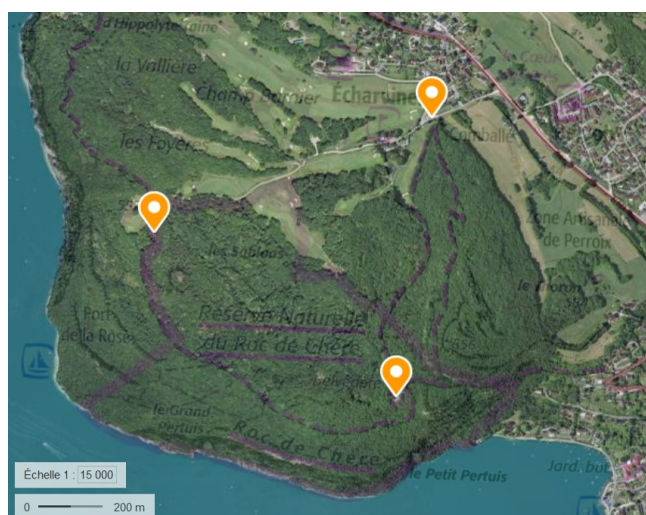
Représentation graphique des axes de déplacements de la faune sauvage documentés par piège photo

© A. Creusot, Asters-CEN74



## Suivi des rapaces nocturnes et observations d'amphibiens

Un suivi des rapaces nocturnes a été réalisé avec la technique de la repasse fin février sur le massif du Roc de Chère. Le principe de la repasse est de diffuser sur de emplacements bien définis des chants d'oiseaux pré-enregistrés en période de reproduction, afin de déclencher une réponse des oiseaux réellement présents sur le terrain qui défendent leur territoire. En raison de son caractère relativement dérangeant, il est manié avec parcimonie afin de ne pas perturber plus que nécessaire les individus à cette période sensible. Le protocole utilisé définit la liste des espèces à cibler en fonction du milieu. Il définit aussi l'ordre des repasses à diffuser, de façon à émettre les chants des espèces dans un ordre établi en fonction de la taille, des comportements territoriaux ou de prédation, de chaque espèce. Cela est fait afin de ne pas inhiber le comportement d'une espèce par exemple.



*Localisation des trois points d'écoute des rapaces nocturnes sur le massif du Roc de Chère*

© L. Camus-Ginger, Asters-CEN74

Le protocole de repasse a été réalisé sur trois points d'écoute distincts, simultanément. Sur deux des points, qui sont en milieux forestier/montagnard, les espèces ciblées étaient la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm, le Hibou moyen-duc et la Chouette hulotte. Un mâle chanteur de Chouette hulotte a été détecté sur le point de plus à l'ouest (cf carte). Le troisième point d'écoute, point le plus au nord sur la carte, correspond à un milieu plus ouvert. Les espèces ciblées étaient alors la Chevêche d'Athéna, le Hibou moyen-duc, l'Effraie des clochers et la Chouette hulotte. Un deuxième mâle chanteur de Chouette hulotte a été détecté sur ce point-là.

Il y aurait de l'intérêt à réaliser ce suivi annuellement. Dans ce cas-là, effectuer un deuxième passage au mois de mai serait intéressant également. Cela permettrait de détecter des jeunes et confirmer la reproduction pour les individus entendus lors du passage réalisé en février.

La réalisation de ce suivi a aussi été l'occasion de se rendre sur le site à un horaire propice pour observer les amphibiens, en période de migration. Ont été observés plusieurs dizaines de Crapauds communs (essentiellement des mâles), des Salamandres tachetées et des Tritons alpestres, au stade adulte et larvaire.



*Salamandre tachetée au Roc de Chère*

© M. Parchet, Asters-CEN74



*Crapaud commun en position d'alerte*

© M. Parchet, Asters-CEN74



## Identification de lichens

Sur le massif du Roc de Chère, sur la crête gréseuse, existe une placette étonnement riche en lichens du genre *Cladonia*. Une journée de formation interne pour la découverte de la lichenologie avec Paul Archambaux, lichenologue, sur une autres des réserves naturelles de Haute-Savoie a été l'occasion de lui demander d'identifier bénévolement certaines des autres espèces de lichen prélevées à cet endroit du Roc de Chère.



Placette de lichens, au Roc de Chère

© C. Pernelet, Asters-CEN74

Dans ce petit échantillon du genre *Cladonia*, 8 espèces ont été identifiées. Certaines sont plutôt communes, telles que *Cladonia gracilis*, *Cladonia macroceras*, *Cladonia furcata* subsp. *furcata*, *Cladonia rangiferiformis* et *Cladonia pyxidate* s.l. Parmi ces espèces ayant une bonne distribution sur le territoire métropolitain, deux espèces sont mentionnées dans l'annexe 5 de la Directive Habitat, et sont donc protégées à ce titre. Il s'agit de *Cladonia rangiferina* et de *Cladonia arbuscula* (chêmo *squarosa*). Une des espèces identifiées est moins commune, il s'agit de *Cladonia uncialis* subsp. *uncialis*.

Cette placette est jusqu'à présent peu connue des randonneurs, ce qui permet qu'elle ne soit pas trop exposée au piétinement. Cette absence de fréquentation est importante pour la bonne préservation dans le temps de ce secteur d'intérêt.



Mélange d'espèces de lichen

© C. Pernelet, Asters-CEN74

## Phénoclim

Le programme d'étude de la phénologie des végétaux Phénoclim s'est poursuivi avec les individus sélectionnés (étude pilotée par le CREA Mont Blanc). Asters-CEN74 contribue ainsi à l'étude du changement climatique et ses conséquences sur le vivant. Au Roc de Chère, les espèces suivies sont le Noisetier, le Frêne et la Primevère élevée.



Bourgeon de frêne : étapes du débourrement

© CREA Mont Blanc

## Focus - Collecte & échange de données

En 2025, 104 données ont été enregistrées et géoréférencées par l'équipe du gestionnaire ou les membres du Comité Scientifique au sein de la réserve naturelle et de son projet de périmètre de protection.

Au total de 52 données d'espèces différentes ont été dénombrées, parmi lesquelles 8 espèces floristiques, 9 champignons et lichens, et 87 espèces faunistiques. Evidemment, une multitude d'autres espèces ont été observées au fil des missions terrain, mais pas collectées dans les bases de données. Toutes les données sont en « open data » et remontent dans les bases de données régionales ou nationales telles que le Pôle Flore-Habitats, l'INPN, etc.





# PROTÉGER

Les réserves naturelles ont pour vocation de préserver des écosystèmes fonctionnels, écologiquement représentatifs et à forte valeur patrimoniale. Selon les enjeux de conservation, la situation géographique et les contextes locaux, elles peuvent bénéficier d'une protection complémentaire ou adjacente comme un périmètre de protection. Des agents commissionnés et assermentés par le procureur de la République sont chargés de faire respecter la réglementation de ces aires protégées.





## Contrôle de la réglementation, surveillance & infractions

Le décret de création de la réserve naturelle détermine les activités autorisées ou non dans son périmètre. Les gardes et conservatrices des réserves naturelles de Haute-Savoie sont assermentés et placés sous l'autorité du Procureur de la République. Ils assurent, à ce titre, des missions de « police de l'environnement ». Cette surveillance est renforcée grâce à l'appui d'autres services de l'Etat (OFB, ONF, Gendarmerie, ...).

Au cours de l'année 2025, 191 heures de surveillance ont été assurées au Roc de Chère. Ces tournées de surveillance réalisées par l'équipe de la réserve naturelle et du gestionnaire, incluent plusieurs tournées de surveillance nautique, afin d'être présent sur les franges lacustres de la réserve naturelle, en particulier aux abords du secteur du Jet de la Rose. Lors de ces tournées, 26 infractions ont été constatées et aucune verbalisation n'a été réalisée. Cela a aussi été l'occasion de sensibiliser 130 personnes aux bonnes pratiques en réserves naturelles.

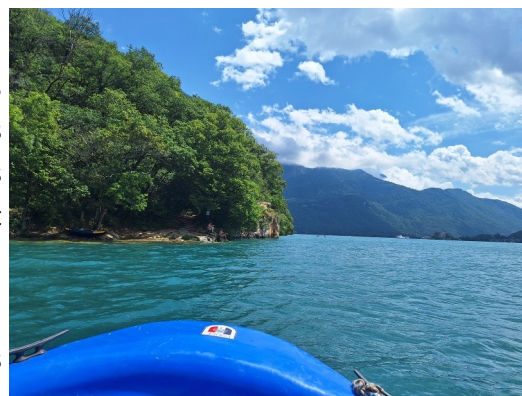
Les infractions constatées en 2025 ont surtout porté sur des constats de dépôts d'ordure et des inscriptions. Pour ces dernières, il s'agit essentiellement de tags sur la roche, sur des arbres, sur du mobilier tels que des bancs ou des panneaux réglementaires ou de balisage. A cela, s'ajoutent également des infractions de travaux sans autorisation, d'utilisation d'instruments sonores, de feu (cigarettes), d'atteinte à la flore, ou de chien en divagation pendant la période d'obligation de tenir son chien en laisse dans tous les massifs forestiers., au printemps.

Une tournée de surveillance commune avec la Gendarmerie était prévue mais a dû être annulée. En effet, les services de la gendarmerie ont été fortement mobilisés en lien avec la présence de la Dermatose nodulaire contagieuse sur le territoire en période estivale, ce qui ne leur a pas permis de se rendre disponible pour de la surveillance interservices.

### Police administrative

Les activités en réserve naturelle nationale sont soumises à autorisation préfectorale. Les porteurs de projets doivent déposer un dossier de demande auprès de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Savoie. Celui-ci est instruit par les services de l'Etat après avis auprès des communes, du comité consultatif restreint et du gestionnaire.

Une seule demande d'autorisation au titre de la réserve naturelle a été déposée aux services de l'Etat en 2025. Il s'agissait d'une demande déposée par le Grand Annecy pour réaliser les travaux de modification du sentier afin de le faire contourner la portion humide et difficilement praticable par les randonneurs. Les travaux ont été réalisés de façon conforme à l'arrêté préfectoral.



*Tournée de surveillance lacustre*

© A. Creusot, Asters-CEN74



*Dégradation de poteaux de balisage*

© C. Pernelet, Asters-CEN74



*Portion de sentier retravaillée par le Grand Annecy*

© C. Pernelet, Asters-CEN74



## Panneaux réglementaires et informatifs

Plusieurs panneaux réglementaires ou informatifs (sécurité), sont installés sur le Roc de Chère, avec une déclinaison adaptée aux enjeux saisonniers. Trois thématiques sont ciblées, il s'agit de :

(1) Panneaux informatifs expliquant aux randonneurs d'une part la pratique de la chasse et l'éventualité de battues administratives sur le massif. Ces mêmes panneaux permettent de faire de la sensibilisation sur une forêt en libre évolution, dans laquelle il est risqué de s'aventurer en période de vent fort en raison des risques de chutes de branches ou d'arbres. Ils sont mis en place de l'ouverture de la chasse à la fin de l'hiver.

(2) Panneaux expliquant l'obligation de tenir son chien en laisse dans tout massif forestier du 15 avril au 30 juin. Il sont mis en place sur cette période-là.

(3) Panneaux de rappels réglementaires sur les interdictions de faire ou de porter du feu dans la réserve naturelle, d'y pratiquer le bivouac, d'y abandonner des déchets ou d'y utiliser des instruments sonores. Ces panneaux-là sont mis en place durant toute la période estivale.

Ces informations, en place depuis plusieurs années, n'étaient présentées que sous un format « plastifié » jusqu'à présent. Un travail de mise à jour des visuels a permis de les uniformiser et de les rendre conforme avec la charte graphique de Réserve Naturelle de France, et de les imprimer sur un support plus pérenne. Ces panneaux sont installés sur chacune des entrées du massif et sur les belvédères et points d'attrait principaux de la réserve.

## Projet de périmètre de protection

La Réserve Naturelle Nationale du Roc de Chère a été créée en 1977 pour protéger ses richesses géologiques, faunistiques et floristiques avec de nombreux habitats naturels diversifiés, abritant des espèces d'affinités opposées : boréale et méridionale, calcaire et siliceuse. Elle s'étend sur 68,2 hectares, soit environ un tiers du massif du Roc de Chère dont l'ensemble présente une richesse écologique remarquable.

La RNN est actuellement confrontée à une forte hausse de la fréquentation, au développement des sports de plein air et aquatiques, le tout dans un contexte périurbain très artificialisé. Face à ce constat, un projet de périmètre de protection d'environ 186 hectares vise la protection de l'ensemble du massif au Sud de la route départementale 909a, et de sa connexion aux massifs forestiers et montagneux au Nord, ainsi que d'une marge incluant les rives et le lac sur la bande de rive.

Le projet d'enquête publique pour la constitution d'un périmètre de protection autour de la réserve naturelle a été finalisé au cours de l'année 2025. Le dossier de présentation ainsi que le projet de règlement ont subi leurs dernières modifications et compléments issus des diverses



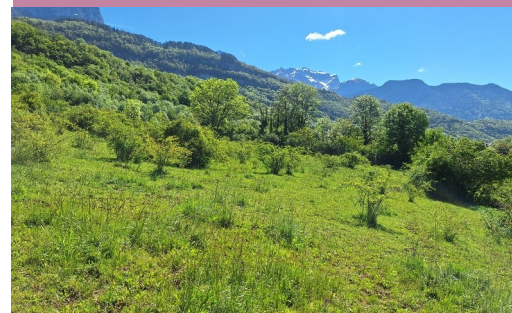
Panneau réglementaire estival

© C. Pernelet, Asters-CEN74



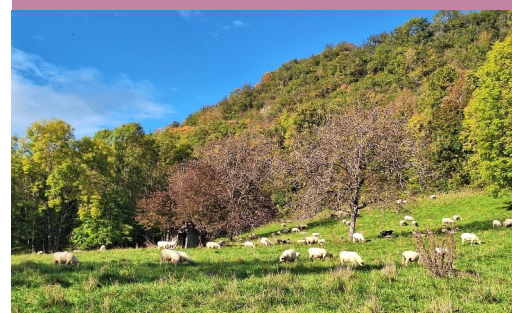
Affichage sur site de l'avis d'enquête publique pour le périmètre de protection

© C. Godefroy, DDT74



Jonction des prairies du projet de périmètre de protection avec les massifs forestiers

© A. Creusot, Asters-CEN74



Usages agricoles à pérenniser au sein du projet de périmètre de protection

© A. Creusot, Asters-CEN74



phases de concertation. Un résumé non technique, plus accessible et plus court, a aussi été rédigé pour être ajouté au dossier.

Les documents ont ensuite été soumis à l'avis de différentes instances (collectivités, administrations civiles et militaires) au cours de l'automne, en référence à l'article R 332-2 du code de l'environnement : consultation de la Région AURA, du Département de Haute-Savoie, du Grand Annecy et du SILA du 08 août au 30 octobre. Le Comité du massif des Alpes, la Direction générale de l'Aviation civile ainsi que la Mission Lacs de la Direction départementale des territoires ont également émis des avis et recommandations. Certaines administrations ne se sont pas prononcées ; dans ce cas leur absence de réponse dans le délai imparti valait un avis favorable.

A noter un rebondissement au cours de l'été 2025 : lors de la séance du conseil municipal de Talloires-Montmin où le projet devait faire l'objet d'une délibération, les conseillers municipaux ont considéré qu'ils ne disposaient pas de suffisamment d'information en amont du projet. Cette partie de la séance a donc été ajournée, mais une délibération favorable, sous réserve de plusieurs modifications du projet, a finalement été adoptée au conseil municipal du 9 septembre. En particulier, des propositions de modifications notables du périmètre, au nord et sur la frange lacustre du projet, ont été votées (voir carte ci-dessous). La commune de Menthon-Saint-Bernard, concernée par une portion beaucoup plus petite de son territoire, a quand à elle voté une délibération favorable le 15 juillet.

L'enquête publique s'est déroulée du 15 décembre 2025 au 27 janvier 2026, soit sur une durée de 6 semaines. Au total, 111 contributions du public ont été enregistrées dans l'enquête.

Des visites sur le terrain ont été organisées avec la commissaire enquêtrice en charge du dossier ; la première avant le démarrage de l'enquête pour lui permettre une première reconnaissance du site, la seconde à l'issue de l'enquête, fin janvier 2026, afin d'observer sur le terrain les secteurs ayant fait l'objet de remarques ou de revendications particulières. Le gestionnaire a également accompagné les services de l'Etat lors de la réunion de remise du PV de synthèse en début d'année 2026. Les conclusions finales de la commissaire enquêtrice ont été rendues le 03 mars 2026.





# GÉRER

A chaque réserve naturelle son projet de conservation et de gestion, à la recherche d'un équilibre délicat où hommes, animaux, plantes, terres et eaux trouvent leur compte ensemble. Connaissances scientifiques et expertises de terrain conduisent le gestionnaire à inventer en permanence de nouveaux modes d'intervention, ou à faire le choix de la non-intervention, de la naturalité. Cela dépend des enjeux et des contextes car il s'agit de garantir, ou même de restaurer, une richesse des milieux naturels aussi grande que possible.





## Entretien des milieux

En mars 2025, la végétation du marais du golf a été broyée à l'aide d'un broyeur sur chenillette, pour un coût de 900€ TTC. Actuellement, ce broyage est réalisé tous les 5 ans, de façon à conserver le milieu ouvert.



*Marais du golf, quelques semaines après le broyage*

© C. Pernellet, Asters-CEN74

Toutefois, de façon à préserver l'habitat du marais du golf de l'enrichissement trophique et de permettre une bonne germination des espèces, la gestion idéale serait de réaliser un broyage du marais chaque année, avec export de la matière organique. Le budget actuel ne permet pas de mettre en place cette modalité de gestion.

## Curage des mares

Le massif du Roc de Chère abrite un réseau de 43 mares. La biodiversité présente y est plutôt commune. Toutefois, ces points d'eau temporaires sont très intéressants pour la Salamandre tachetée, le Triton alpestre et le Triton palmé qui sont présents sur le massif.



*Triton alpestre au Roc de Chère*

© M. Parchet, Asters-CEN74

De façon à éviter le comblement de ces milieux humides, un curage des mares est réalisé tous les 5 ans environ. Il vise à retirer les feuilles et autres matériaux déposés au fond, pour les déposer à l'extérieur. Ce curage se fait à une période où les mares sont en eau. Cela permet aux éventuels organismes ramassés de pouvoir facilement retourner dans l'eau ensuite. Un curage des mares à sec est à proscrire. En effet, dans ces milieux, des pontes peuvent être présentes dans les feuilles mortes, et ne toléreraient pas de déplacement.



*Curage d'une mare avec des bénévoles*

© C. Pernellet, Asters-CEN74

En 2025, les 3 mares les plus importantes en terme de volume d'eau ont bénéficiées d'un entretien. Ce sont la mare des pins, la mare de la patte d'oie et la mare du belvédère de Grès. Pour cela, une matinée de chantier a été organisée avec des bénévoles.

## Aménagement du sentier du PDIPR

Les sentiers balisés sur le massif du Roc de Chère sont des sentiers du PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). C'est la communauté d'agglomération, le Grand Annecy, qui en est gestionnaire. Une partie du sentier se situait dans une zone régulièrement humide en automne et en hiver. Les randonneurs se reportaient alors soit sur le sentier traversant le golf, induisant des problématiques de sécurité et de conciliation des usages, soit sur les sous-bois à proximité, induisant un fort piétinement du milieu. Comme vu dans le chapitre « protéger », le Grand Annecy a déposé une demande d'activité, qui a été acceptée et lui a permis de réaliser les travaux afin que le sentier puisse contourner cette zone difficilement praticable. Les travaux réalisés ont été discutés avec l'équipe de la réserve naturelle, de façon à



limiter tout impact négatif sur le milieu, de part le choix du nouvel itinéraire comme de la manière de réaliser de ces travaux.



*Localisation de la zone de travaux*

© modifiée du Grand Annecy

L'itinéraire aménagé a utilisé les sentes de contournement qui avaient été tracées peu à peu dans le sous-bois au cours de l'hiver 2024-2025 par les randonneurs. L'emploi d'une mini pelle a été nécessaire pour créer la largeur suffisante afin que le sentier soit adapté à l'importante fréquentation estivale. Des renvois d'eau ont été créés ou agrandis selon les endroits. Des barrières en bois s'intégrant bien dans le paysage ont été créées en utilisant principalement du bois présent sur place.



*Sentier contournant une portion humide*

© C. Pernelet, Asters-CEN74



*Mini pelle utilisée pour la réalisation de ces travaux*

© C. Pernelet, Asters-CEN74

## Renouvellement du plan de gestion

Le renouvellement du plan de gestion a été mis en pause pour suivre les évolutions du projet de périmètre de protection, puisqu'un grand nombre de problématiques et de démarches devront être menées différemment en fonction du classement réglementaire et de la marge de manœuvre du gestionnaire. Le poste de chargée de projet pour renforcer les effectifs sur cette mission s'est achevé au premier trimestre 2025.



*L'équipe Roc de Chère réunie pour travailler sur les objectifs de sensibilisation* © L. Camus-Ginger, Asters-CEN74

## Convention avec le Conservatoire du littoral



Depuis les années 2000, le Conservatoire du littoral confie à Asters-CEN74 la gestion de ses propriétés via plusieurs conventions, aujourd'hui toutes arrivées à échéance. Une nouvelle convention multipartite a donc été élaborée pour conforter le rôle de chacun des co-gestionnaires du site Natura 2000 de la Cluse du lac, dont fait partie la réserve naturelle du Roc de Chère. La commune de Saint-Jorioz, le SILA et l'ONF sont également partie prenante de la gestion de certains secteurs, et à ce titre signataires de la future convention.

Celle-ci vise la mutualisation des redevances et recettes ordinaires perçues sur les parcelles du Conservatoire du littoral, pour une redistribution entre ces territoires au plus proches des besoins et actualités de sites.

La nouvelle convention fonctionnera conformément à une programmation pluriannuelle générale, déclinée annuellement après hiérarchisation des besoins et validation par un comité technique, présidé par le CDL. Elle prévoit également une réserve mobilisable pour permettre une gestion plus souple des imprévus et urgences.



## Bilan de la fréquentation

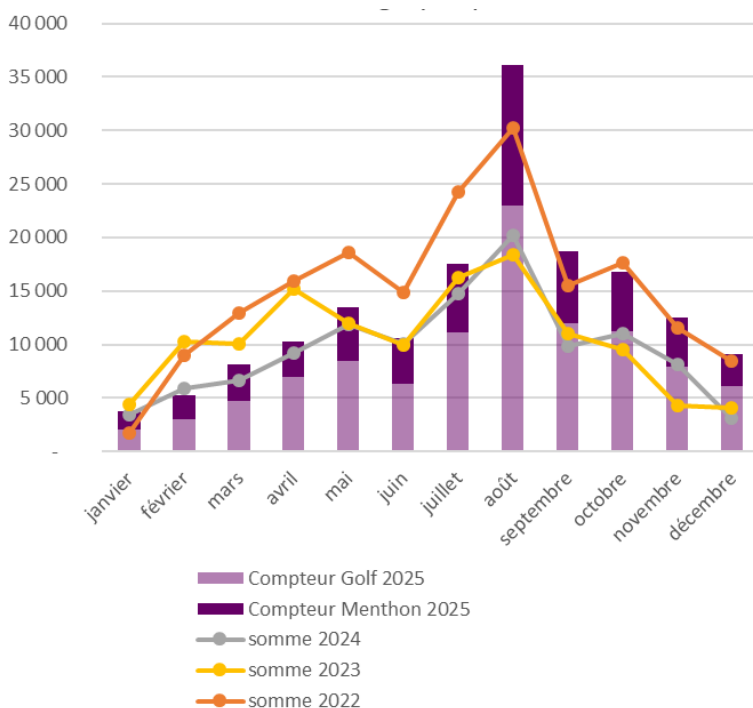
L'affluence de visiteurs est évaluée sur le site à l'aide de **deux écompteurs**, disposés aux entrées principales : « Menthon » et « Golf », qui enregistrent chaque passage. Cette année, les deux compteurs ont fonctionné sans

interruption. Ce suivi a été complété cette année par une **étude de la fréquentation** plus complète, mutualisée avec la réserve naturelle du Roc de Chère. Cette étude a été réalisée par Gwendal Thomas, en stage de Master 1 (Parcours « Gestion Durable des Territoires de Montagne, Aix Marseille Université, pôle de Gap), sous la tutelle de Christelle Bakhache, chargée de projet Sports de nature à Asters-CEN74.

La méthodologie du stage a été partagée entre les dimensions quantitatives (**contrôle du fonctionnement des écompteurs, dénombrement des embarcations** au large du Jet de la Rose) et qualitative (construction puis conduction d'un questionnaire de terrain, travail sur les données bibliographiques et **échanges avec des partenaires socio-professionnels**). L'enquête était aussi l'occasion de marquer un point d'arrêt pour analyser l'évolution de la fréquentation au cours des 10 années précédentes, ainsi qu'un état des lieux avant l'éventuelle mise en place du périmètre de protection.

Sept entretiens ont été conduits auprès de loueurs d'embarcations, de camping et de l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy. Concernant les échanges avec les visiteurs, le questionnaire a été établi en concertation avec trois membres du Comité scientifique des Réserves naturelles de Haute-Savoie (CS RN74), et **99 entretiens avec les usagers** ont ainsi été conduits sur le terrain au Roc de Chère.

L'enquête a aussi permis de vérifier le fonctionnement des éco-compteurs, par un « double comptage », au cours duquel l'observateur positionné à côté du compteur a dénombré le nombre de passants sur un horaire donné et comparé les résultats à ceux enregistrés par le compteur. Ces vérifications ont notamment permis de détecter des **erreurs pour les deux compteurs du Roc de Chère**, en juillet 2025. Le fil d'une des dalles du golf avait été sectionné et le sentier où se trouvaient les compteurs côté Menthon s'était décalé et les dalles ne comptaient plus que sur une partie du chemin. Même s'il est impossible de dater précisément le moment où ces deux événements ont commencé à impacter le comptage, il est probable que la stagnation apparente de la fréquentation depuis 2023



### Répartition annuelle de la fréquentation 2022-2025

© G. Thomas, Asters-CEN74

## Chiffres clés 2025

**Nombre de passages comptabilisé sur l'année : 162 173**

**Pic de fréquentation journalière : le 09/11 -> 1 848 passages**

**Pic hebdomadaire : 1<sup>ère</sup> semaine d'août : 9 641 visiteurs**

**Médiane journalière du 1er mai au 30 sept : 782 personnes**

soit en lien avec cette situation, puisqu'une **sous-évaluation d'environ 45%** a été systématiquement observée sur le compteur côté golf, contre une sous-évaluation de 28% côté Menthon... Les **travaux pour corriger la situation ont été menés le 30 juillet**. Cette sous-évaluation est visible sur la comparaison interannuelle des chiffres puisque la fin de la courbe annuelle concorde et dépasse légèrement les comptages de 2022 tandis que les premiers mois paraissent nettement moins fréquentés.

L'enquête permet d'établir que la majeure partie des visiteurs repart par le même point que leur point d'arrivée, ce qui rend plus fiable l'analyse du nombre de visiteurs (1 visiteur = 2 passages devant un compteur).

La fréquentation tend à s'étaler sur l'année, mais



reste particulièrement **concentrée sur l'été et les week-ends**. Les pics de fréquentation observés au mois de mai étant centrés sur les jours fériés et les éventuels ponts, les valeurs absolues de fréquentation sur le mois ne se distinguent pas très nettement des autres mois du printemps et de l'automne.



*Baigneurs et kayakistes au Jet de la Rose*

© G. Thomas, Asters-CEN74

Le rythme de fréquentation hebdomadaire démontre une forte hétérogénéité, avec **deux fois plus de visiteurs le samedi et trois fois plus le dimanche que le reste de la semaine, de manière très similaire à la réserve naturelle du bout du lac d'Annecy**. Les périodes de vacances scolaires concentrent là aussi deux fois plus de fréquentation que la moyenne annuelle.

Les visiteurs viennent majoritairement **pour observer la nature et/ou les paysages** (pour la moitié des répondants). L'**exercice physique** est également beaucoup cité, la promenade étant un peu plus exigeante que le Bout du lac d'Annecy par exemple. Le site reste cependant accessible aux familles avec enfants, ce qui est apprécié par certains. Il est probable que les horaires des questionnaires aient fortement influencé les résultats, car seul 3 réponses mentionnent que promener leur chien est une motivation, alors qu'à certains horaires la majorité des usagers est accompagné de son chien, sur ce site naturel proche d'Annecy qui est l'un des rares accessible sans trop de restrictions. La promenade quotidienne le matin ou le soir, comme le jogging, reste un moteur de fréquentation notable par les locaux. Le **saut de falaise** est aussi cité comme étant une des principales motivations de la venue sur la réserve par 70% des personnes interrogées au Jet de la Rose. Elle est même citée comme la seule motivation par 10 personnes. Notons que les usagers venant sauter au Jet de la Rose sont quasiment exclusivement des hommes : 86% des personnes interrogées sur ce secteur et venant entre amis sont de sexe masculin.

La fréquentation est nettement supérieure les jours de vigilance canicule déclarés par MétéoFrance. Cette différence s'illustre d'ailleurs dans les questionnaires, puisque la **recherche de fraîcheur est citée par la moitié des personnes les jours de canicule**, contre 15% les jours d'été normaux.

Les visiteurs ont majoritairement eu connaissance du site suite à une recommandation d'un proche, ou bien via Internet. Les **usagers locaux viennent fréquemment** : plus d'une personne sur trois venant une fois par mois parmi celles étant déjà venues sur la réserve ! Ces visiteurs récurrents sont mieux informés qu'ils sont au sein d'un site protégé, mais très peu en connaissent le gestionnaire. **Un cinquième des personnes ne sont pas au courant qu'une réglementation est présente**. La période et les horaires de réalisation du sondage (haute saison) biaisent un peu l'analyse, les locaux pouvant adapter leurs horaires de visite de manière à privilégier les périodes moins fréquentées, pour un meilleur confort de visite. Etonnamment en revanche, les usagers locaux ne semblent pas spécialement être plus en mesure de citer des points de réglementation que les personnes qui se rendaient sur le site pour la première fois. Au Roc de Chère l'interdiction de l'usage de feu est la réglementation la plus citée par les visiteurs connaissant au moins une règle, suivi par l'abandon de déchets (Figure 39). Ceci peut être mis en perspective avec l'effort de pédagogie effectué notamment au Jet de la Rose depuis plusieurs années avec les agents de la réserve, ainsi que des panneaux saisonniers mis en place aux entrées et visant ces pratiques en particulier. Le fait de tenir les chiens en laisse a été peu cité, se qui peut s'expliquer par la saisonnalité de cette restriction, entre le 15 avril et le 30 juin. Plusieurs personnes pensaient que la sortie des sentiers faisait partie des interdictions : **les mesures d'interdiction citées semblent donc parfois relever de la supposition plutôt que d'une réelle connaissance de la réglementation du site**. A ce jour, le Roc de Chère présente très peu d'aménagements en faveur du public, mais la sortie des sentiers n'est pas interdite, élargissant ainsi la



*Incision et érosion latérale des sentiers*

© G. Thomas, Asters-CEN74



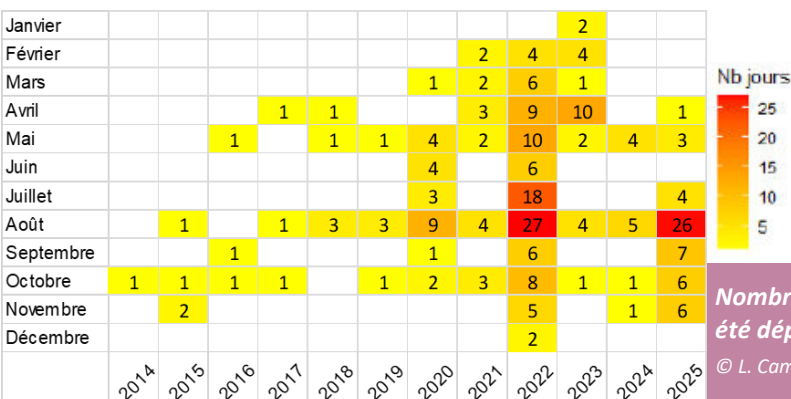
fréquentation au-delà des sentiers balisés.

Le point de dénombrement des activités lacustres a fait l'objet d'un total de 19 heures d'observations. Les pratiques de navigation se maintiennent très hautes, avec une **forte proportion d'usagers dans la bande de rive**, zone faisant l'objet du projet de périmètre de protection. **Les embarcations à moteur qui longent la rive sont nombreuses**, en dépit du règlement particulier de police de la navigation du lac, qui interdit déjà cette pratique. Cette pratique peut avoir un impact notable sur les rives, par la création de vagues.

Les jours d'observation, les **pratiques étaient nettement dominées par le kayak (44% des embarcations) et le stand-up-paddle (33%)**, suivies par **les bateaux à moteur** qui représentent quand même 16% des embarcations. Ces derniers viennent la plupart du temps pour déposer des personnes qui effectuent ensuite des sauts depuis les falaises. Cette pratique engendre des **comportements dangereux** puisque les bateaux stationnent généralement à proximité des falaises en gardant leur moteur allumé. La cohabitation entre baigneurs, souvent jeunes, et les hélices des bateaux à moteur pose question. Cette problématique devra être prise très au sérieux dans la perspective de la création du périmètre de protection, et plus généralement en lien avec l'application du règlement de navigation sur le lac d'Annecy, avec les autres services de police concernés.

D'après les données récoltées cette année, on peut rencontrer sur une journée de beau temps entre 136 et 366 embarcations dans la bande de rive au niveau du Jet de la Rose entre 10 et 18h. **En moyenne, près de 35 embarcations par heure** peut être observé dans la bande de rive. Une chute du nombre d'embarcation est observable sur l'horaire du déjeuner (pique-nique), avant de remonter en flèche à partir de 14h30. Il s'agit d'une dynamique presque contraire à celle observée plus généralement sur la réserve naturelle. La majeure partie des personnes comptées reste sur l'eau et ne débarquent pas au Jet de la Rose, mais tout de **même plus du tiers des personnes sur l'eau débarque au Jet de la Rose**. La proportion de visiteurs venant au Jet de la Rose depuis la terre représente un peu plus du quart des personnes comptées. Un quart des personnes interrogées au Jet de la Rose trouvent que les autres visiteurs ont un impact négatif sur leur visite à cause du bruit, d'incivilité ou de la place manquante. Ils sont plus nombreux sur ce secteur à ressentir qu'il y a trop de monde lors de leur visite que sur le reste de la réserve naturelle.

Sur le site du Roc de Chère, on considère que la fréquentation est élevée dès lors qu'elle dépasse 500 passages à la journée sur un compteur. Cet année le pic de fréquentation a été atteint le dimanche 9 novembre, soit au cours du pont du 11 novembre, avec respectivement 1 848 passages enregistrés le 9/11 et un total de 5 000 passages sur les 4 jours. Il est remarquable que les pics de fréquentation restent les week-ends, y compris tout au long de la haute saison touristique et de l'automne, phénomène connu sur le site du Roc de Chère. **Le mois d'août totalise plus de 36 000 passages** devant les écompteurs, soit nettement plus que le mois de juillet (autour de 17 500), ce qui ne semble pas expliqué par des facteurs météorologiques de pluviométrie ou de températures ni par les chiffres plus globaux du secteur touristique. Cela concorde en revanche directement avec la réparation de l'installation des compteurs le dernier jour de juillet !



**Tendance à 10 ans (2015-2025)**

Nombre de passages : 154% de croissance

Pics journaliers > 500 visiteurs 4 jours concernés en 2015, 53 jours en 2025

Nombre de jours où le seuil de 500 visiteurs a été dépassé sur au moins 1 écompteur

© L. Camus-Ginger, Asters-CEN74



# PARTAGER

Aimer, découvrir, apprendre, respecter... Les réserves naturelles sont ouvertes au public et guident les visiteurs bien au-delà de l'émerveillement et de la contemplation. Les éducateurs à l'environnement proposent une découverte de cette nature intrigante et complexe et aident toutes les générations à prendre conscience de l'importance de la biodiversité dans nos vies. Car comprendre, c'est faire un pas de plus vers la protection de ces espaces extraordinaires !





## Sortie Grand Public

### Programmation annuelle

12 sorties pour le Grand Public ont été programmées en 2025 (dont 3 annulées à cause de la météo) et ont accueilli 143 personnes.

Il s'agissait de : un chantier, 6 sorties estivales et 4 sorties en période scolaire, dont la sortie salamandre qui remporte chaque année un vif succès.

Pour la première année, une sortie adaptée a été proposée avec 2 places en joëlette. Malheureusement elle a dû être annulée à cause du mauvais temps en mai, après avoir été déjà reportée une première fois.

| Date          | Détail                             | Public                | Nb pers |
|---------------|------------------------------------|-----------------------|---------|
| 21-03-2025    | Soirée chouette et salamandre      | Grand public          | 28      |
| 23-04-2025    | Sortie plantes                     | Grand public          | 22      |
| 21-05-2025    | Sortie découverte avec 2 joëlettes | Grand public et handi | 0       |
| 11-07-2025    | Sortie découverte                  | Grand Public          | 5       |
| 15-07-2025    | Sortie crépusculaire               | Grand Public          | 20      |
| 28-07-2025    | Sortie crépusculaire               | Grand Public          | 20      |
| 08-08-2025    | Sortie découverte                  | Grand Public          | 13      |
| 11-08-2025    | Sortie crépusculaire               | Grand Public          | 18      |
| 22-08-2025    | Sortie découverte                  | Grand Public          | 0       |
| 20-09-2025    | Sortie patrimoine JEP              | Grand Public          | 0       |
| 28-10-2025    | Chantier mare                      | Grand public          | 4       |
| 28-10-2025    | Sortie lichen                      | Grand public          | 13      |
| Total sorties |                                    | 12                    | 143     |

Toutes ces sorties étaient gratuites, et réservables en ligne sur le logiciel Addock mis à disposition par l'Office de Tourisme du Lac d'Annecy. Les sorties crépusculaires rencontrent toujours un franc succès, de par leur expérience sensorielle qui sort de l'ordinaire pour la plupart des participants.



*Observation du paysage lors d'une sortie estivale.*

© Asters-CEN74



*Explications succinctes avant de partir observer des lichens.*

© Asters-CEN74



*Chantier de curage des mares.*

© Asters-CEN74



## Projets scolaires

### Demandes scolaires

En 2025, seulement une classe a été accueillie à la Réserve Naturelle du Roc de Chère, ce qui est très peu. Mais le Roc de Chère est toujours moins demandé par les classes que le Bout du Lac d'Annecy, plus connu.

Des classes de tous niveaux effectuent cependant la visite du site protégé, mais sans encadrement par l'équipe du gestionnaire, ceci notamment en raison du coût élevé qu'il peut parfois représenter pour les établissements. Des documents de découverte et d'information sur les richesses de la réserve naturelle, élaborées par le gestionnaire, sont à disposition des classes et du public pour permettre à tous de découvrir une nature préservée. Lorsque nos équipes sont sollicitées, des informations sont également données pour favoriser la conciliation des usages. Nous recommandons en particulier aux enseignants d'éviter d'effectuer des sorties au Roc de Chère les jeudis, surtout en automne, car il s'agit d'un jour où la chasse est autorisée sur le site. Le cas échéant, lorsque le gestionnaire est au courant qu'une sortie scolaire doit avoir lieu un jeudi, l'ACCA est prévenue au plus tôt pour éviter qu'une battue soit organisée ce même jour sur le site.

### Mom'en nature

Comme chaque année, l'école de Talloires a participé au projet Mom'en nature : cinq séances pédagogiques liées au Roc de Chère, puis une journée de rassemblement des six classes concernées par le projet sur le département, en fin d'année.

Le thème de l'année était « Moi, moche mais pas si méchant » et la classe de Talloires-Montmin a travaillé plus particulièrement sur les reptiles. La journée de rassemblement a eu lieu, le 17 juin, au plan d'eau de Passy.



*Une sortie Mom'en nature avec l'école de Talloires*

© Asters-CEN74



*Journée de rassemblement Mom'en nature à Passy.*

© Asters-CEN74



*Explications autour d'une mare temporaire dans le cadre de Mom'en nature.*

© Asters-CEN74

| Date       | Type                   | Détail                | Public            | Nb enfants |         |
|------------|------------------------|-----------------------|-------------------|------------|---------|
| 10-04-2025 | Visite en RN           | 1° anim Mom'en nature | Ecole Talloires   | 28         | CM1-CM2 |
| 05-05-2025 | Visite en RN           | 2° anim Mom'en nature | Ecole Talloires   | 28         | CM1-CM2 |
| 12-05-2025 | Intervention en classe | 3° anim Mom'en nature | Ecole Talloires   | 28         | CM1-CM2 |
| 27-05-2025 | Visite en RN           | Sortie RdC            | Ecole de Cuvat    | 20         | GS-CP   |
| 03-06-2025 | Intervention en classe | 4° anim Mom'en nature | Ecole Talloires   | 28         | CM1-CM2 |
|            |                        |                       | Total sorties : 5 | 132        |         |



## Supports pédagogiques

### Outils adaptés

Un document FALC (Facile A Lire et à Comprendre) sur la Réserve naturelle du Roc de Chère a enfin rejoint celui sur la Réserve Naturelle du Bout du lac d'Annecy conçu il y a 6 ans.

Il sera publié en tant que « document de visite simplifié » en attendant sa relecture par des personnes en situation de handicap pour acter le label FALC.

Asters-CEN74 a également acquis une malle pédagogique à destination du Public sourd. Appelée « Pi ! », cette malle a été conçue par l'association Réserves naturelles de France (RNF) avec l'aide du Groupe de travail accessibilité dont fait partie l'animatrice de la réserve naturelle du Bout du lac d'Annecy. Cette malle contient 50 visuels d'éléments naturels illustrés pour les signer en Langue des signes Française (LSF) et de quoi illustrer son site pour pouvoir accueillir un groupe de personnes sourdes dans les meilleures conditions. Six vidéos en LSF ont aussi été réalisées pour faire découvrir des écosystèmes français.

### Livret pédagogique thématique

Grâce à la présence en Service Civique de Margot ZAMBON pendant 6 mois, nous avons produit plusieurs livrets pédagogiques thématiques, à destination des familles : les oiseaux d'eau, le castor et les amphibiens. D'autres sont en cours pour être finalisés dans les mois qui arrivent. Ces livrets A5 apportent des connaissances simples et locales sur un thème précis, et contiennent des activités pour petits et grands pour accompagner les visites en autonomie.

### Zoom sur les Capsules scientifiques

Voici un beau projet de vulgarisation scientifique qui était en gestation dans nos têtes depuis plusieurs années et a pu prendre forme grâce à la présence en Service Civique de Margot ZAMBON ! Le concept : un suivi scientifique expliqué en une page recto-verso, de manière claire et illustrée. L'objectif : diffuser nos connaissances scientifiques récentes et faire connaître nos actions.

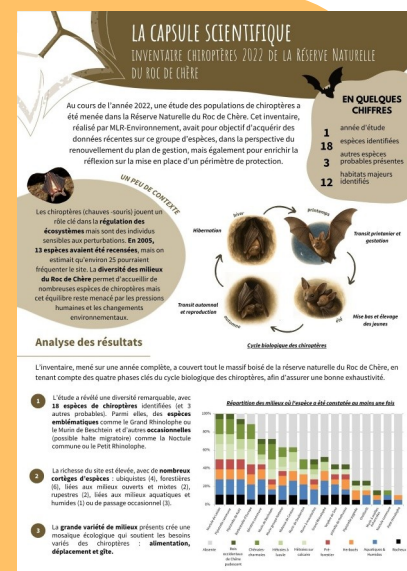
Pour cette première année, 2 capsules scientifiques ont vu le jour pour la Réserve Naturelle du Bout du lac d'Annecy (suivi RE-CO crapauds et résultats de l'inventaire des chiroptères 2024-2025) et 2 au Roc de Chère (inventaire des chiroptères mené en 2022; et changement climatique).

Chaque année, 1 voire 2 capsules devraient ainsi voir le jour pour chacun des 2 sites car ce ne sont pas les sujets qui manquent !



### Un livret pédagogique sur les amphibiens.

© Asters-CEN74





## Communication

### Offices de tourisme et partenaires

Les Offices de Tourisme du Lac d'Annecy et des Sources du Lac d'Annecy informent les visiteurs sur la réserve naturelle et en assurent la promotion dans les présentations d'activités hebdomadaires. Ils communiquent sur les animations crépusculaires ou en journée, vendent le livret de découverte de la réserve, assurent un lien entre la presse locale ou nationale et Asters-CEN 74, et promeuvent la réserve sur leur site internet.

Le Golf Club d'Annecy est aussi un partenaire privilégié et vend le livret de découverte à ses membres ou aux visiteurs dans sa boutique. Il relaie aussi ponctuellement des informations concernant la réserve naturelle.

Elle est également représentée sur différents sites internet « tourisme » (campings, randonnée), acteurs en environnement ou partenaires (RNF, fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels...).

### Revue de presse

Sept articles mentionnant directement la réserve naturelle et ses actualités ou les activités du gestionnaire sur le site ont été publiés dans la presse. Plusieurs promouvaient malheureusement le site avec un axe touristique (« consommation de la nature ») plutôt que naturaliste. Le site du Roc de Chère concentre peu l'attention des médias de manière générale, ce qui n'empêche pas la réserve naturelle d'attirer de très nombreux visiteurs chaque année.

La promotion informelle par de nouveaux modes de communication (Instagram en particulier) attire ainsi un public qui n'est pas particulièrement sensible à la nature mais est attiré par les vues spectaculaires prises par d'autres usagers. Les grottes et l'accès par le lac concentrent ainsi une nouvelle fréquentation très peu réceptive aux notions de patrimoine naturel et de réglementation.

| Date    | Média           | Titre                                                                          |
|---------|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| 27-avr  | Dauphiné libéré | Le lac d'Annecy est sale, il est urgent d'agir et de limiter les déchets       |
| 16-mai  | Dauphiné libéré | La nature en fête du 22 au 25 mai avec plusieurs activités gratuites           |
| 19-mai  | Dauphiné libéré | La réserve naturelle du Bout du Lac fête la nature                             |
| 08-juil | Dauphiné libéré | Sorties nature et chantiers dans les réserves naturelles                       |
| 12-juil | Dauphiné libéré | Une balade en forêt estivale jusqu'à Menthon-Saint-Bernard                     |
| 23-août | Groupe Ecomedia | Environnement : Asters veille à la préservation des réserves naturelles        |
| 27-août | Dauphiné libéré | Roc de Chère, cirque du Fer-à-Cheval... Comment protéger les sites naturels du |

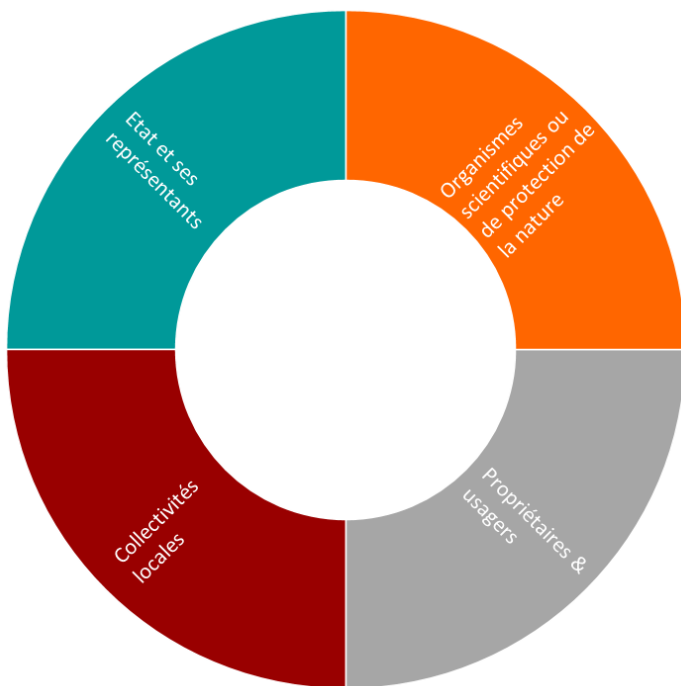


# GOUVERNANCE

Les réserves naturelles nationales de Haute-Savoie ont été créées à l'initiative de l'Etat. Celui-ci en délègue la gestion, par convention, au Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie. Plusieurs instances participent à la gouvernance de la réserve naturelle. Elles pilotent son activité ou proposent des opérations à mener. Elles instruisent les demandes d'activités en réserve naturelle et émettent des avis pour éclairer les décisions de l'Etat. Elles animent des réflexions ou des programmes scientifiques.

## Comité consultatif

Il est présidé par le préfet de la Haute-Savoie et composé de quatre collèges de représentation égale. Il a été nommé pour cinq ans, par arrêté en date du 28 novembre 2022.



Véritable **parlement local**, cette instance est chargée de suivre et d'évaluer la gestion et d'exprimer un avis sur toutes les décisions concernant la réserve naturelle. Il est consulté sur le projet de plan de gestion. Il peut demander au gestionnaire de la réserve naturelle la réalisation d'études scientifiques et recueillir tout avis en vue d'assurer la conservation, la protection et l'amélioration du milieu naturel de la réserve.

Il se réunit au minimum une fois par an ; en 2024 il a eu lieu le 27 novembre. La DDT74 en assure le secrétariat.

## Comité consultatif restreint

Il est composé du gestionnaire de la réserve naturelle, d'un membre au moins du comité scientifique et de plusieurs membres du comité consultatif.

Il a pour rôle d'instruire les demandes d'activité en réserve (travaux, manifestations sportives, activités scientifiques). En 2025, une seule demande d'activité a été déposée.

Le CEN74 en assure le secrétariat.

## Comité scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie

Il apporte une réflexion et une validation scientifique des études conduites dans la réserve naturelle et facilite l'émergence de nouveaux projets de recherche. Il est présidé par J. Poulenard, chercheur à l'université Savoie Mont Blanc. Asters-CEN74 en assure le secrétariat. La réunion plénière a eu lieu le 21 février 2025. Cette année, les membres ont assisté l'équipe du Roc de Chère pour la méthodologie de l'enquête de fréquentation.

La composition du comité scientifique a été revue en 2025 pour le mandat 2026-2030, il sera désormais composé de 32 membres dont 18 nouveaux.



*Membres du Comité Scientifique des Réserves Naturelles de Haute-Savoie et équipe du gestionnaire réunis lors de la plénière le 14/03/2024.*

*Crédit : CEN74*





## L'équipe de la réserve naturelle

En 2025, elles et ils ont œuvré pour la réserve :

### Equipe dédiée :

- Lise Camus-Ginger, conservatrice ; Mélanie Libeau, chargée de projet réserves lacustres (remplacement congé maternité)
- Capucine Pernelet, garde-technicienne ; Laureline Durand et Rémy Perin, écogardes-technicien(ne)s saisonnier(e)s
- Malorie Parchet, animatrice nature, Margot Zambon, ambassadrice de la réserve (VSC)
- Adélaïde Creusot, chargée de projet plan de gestion / périmètre de protection

### Coordination et appuis scientifique ou techniques :

- Nila Souprayen-Cavery, responsable du service Réserves naturelles ;
- Laurent Delomez, garde-technicien des RN74 ; Rémy Dolques, garde-technicien des RN74 et référent police judiciaire ;
- Christelle Bakhache, chargée de projets sports de nature ; Juliette Buret, chargée de projet Ecotourisme et fréquentation ;
- Carole Birck, chargée de mission scientifique et animation du Comité scientifique ; Jacques Mourey, chargé de mission scientifique ; Bernard Bal, chargé de mission évaluation et système d'informations
- Marie Ferré, responsable du service Valorisation et communication ; Clara Héritier, Océane Moro, Elise Kirchoffer, chargées de communication ; Emma Daniel, Apprentie accueil et

communication ; François Panchaud, chargé de mission éducation à l'environnement.

### Services supports :

Direction, comptabilité, administratif, projets européens, SIG, informatique, foncier.

## Bilan social de l'équipe dédiée

L'équipe dédiée à la réserve naturelle représente au total sur l'année 1.76 ETP.

Types de contrats de l'équipe d'Asters-CEN74 dédiée à la réserve naturelle :

- 4 CDI, tous à temps partiel pour la réserve naturelle (1.4 ETP au total).
- 3 CDD (dont remplacement congé maternité).



*Chantier collectif à Sixt-Fer-à-Cheval /Passy en réunion de service Réserves naturelles, septembre 2025 © Asters-CEN74*



# ACTIONS - PERSPECTIVES

2026, une année active en prévision : le projet de périmètre de protection devrait se concrétiser et entraîner la finalisation de la mise à jour du DOCOB / Plan de gestion de l'espace protégé, en renforçant en particulier l'action les nouveaux secteurs protégés.

Ce travail devra pourtant composer avec une équipe aux effectifs toujours faibles, en dépit des enjeux forts de création ou de renforcement des liens avec les acteurs du territoire, de connaissance scientifique, de pédagogie et de sensibilisation, sur un territoire soumis à une pression de fréquentation de plus en plus forte.

## Clés de lecture

### Les missions du gestionnaire

Une convention de gestion lie l'État et le gestionnaire et détermine les missions à réaliser pour la bonne gestion de ces aires protégées. Dix missions sont identifiées, dont sept prioritaires et trois secondaires.

#### Missions et domaines d'activités prioritaires

- Surveillance du territoire et police de l'environnement  
*Faire respecter la réglementation*
- Connaissance et suivi continu du patrimoine naturel  
*Mener des inventaires et suivis*
- Conseil, études et ingénierie  
*Elaborer des documents de gestion, conventions, stratégie...*
- Interventions sur le patrimoine naturel  
*Entretien ou restaurer les milieux naturels*
- Création et entretien d'infrastructures d'accueil  
*Créer et entretenir les mobiliers signalétiques ou pédagogiques*
- Suivi et évaluation des actions
- Management et soutien  
*Fonctionnement général, gestion, relationnel avec les instances et partenaires de la RNN*

#### Actions complémentaires

- Participation à la recherche  
Collaborer avec des universités, des centres de recherches ou des laboratoires
- Prestations d'accueil et d'animation  
Développer des activités pédagogiques, sensibiliser et informer le public dans le souci de la préservation du patrimoine en gestion
- Production de supports de communication et de pédagogie  
Produire tout support nécessaire pour soutenir les missions de gestion et de sensibilisation

Pour mener les opérations prévues par le plan de gestion et validées par le comité consultatif, le gestionnaire bénéficie d'une dotation de l'État et se charge de mobiliser des cofinancements auprès de partenaires publics ou privés. Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie est une association à but non lucratif réalisant des missions d'intérêt général. A ce titre elle peut solliciter des financements publics, par exemple auprès des collectivités locales. Les comptes du CEN74 sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Soulignons que la sensibilisation du public ne bénéficie pas d'un soutien renforcé sur la réserve naturelle du Roc de Chère en dépit de sa forte fréquentation et de sa situation périurbaine. Les actions sont donc menées en lien avec des collectivités locales, des appels à projet ciblés et des mécènes privés pour compléter la dotation annuelle.



## Quelques points de compréhension pour les actions 2025

Les temps de formation ont constitué des éléments forts pour la vie de l'équipe, avec le commissionnement et l'assermentation de deux gardes techniciennes au cours de l'année. Le départ en congé maternité de la conservatrice a bousculé l'organisation de certains dossiers de fond et nécessité une priorisation des missions effectuées en intérim par sa remplaçante, avec une priorité donnée au suivi du dossier du périmètre de protection et au plan de gestion du Roc de Chère.

Les actions de sensibilisation, prévention et surveillance se sont poursuivies pour faire face à la très forte fréquentation, avec le déploiement de gardes des autres réserves naturelles du département, en particulier celui du Delta de la Dranse pour palier à l'absence d'autres personnes commissionnées et assermentées pendant la haute saison.

L'enquête de fréquentation menée par un stagiaire de Master 1 pendant 6 mois, accompagné principalement par la chargée de projet Sports de nature, marque aussi une étape clé pour mieux connaître les usages actuels, notamment dans la perspective du périmètre de protection.

Conforter les postes de gardes techniciens pour permettre d'assurer la **prévention et la surveillance** de terrain

Adapter la **présence** aux résultats de l'enquête de fréquentation

Sensibiliser les usagers aux évolutions de réglementation

Sensibiliser les **partenaires socio-professionnels** aux enjeux de conservation

**Renouveler le balisage** réglementaire et les dispositifs d'accueil

Sensibiliser les **socio-professionnels et le public scolaire** (formations, interventions...)

Valoriser le **patrimoine géologique** du site

Faire connaître les activités de connaissance via les **Capsules scientifiques**

Documenter l'**hydrologie** et la **qualité de l'eau** dans la tourbière

**Finaliser la stratégie de connaissance** à 10 ans dans le plan de gestion

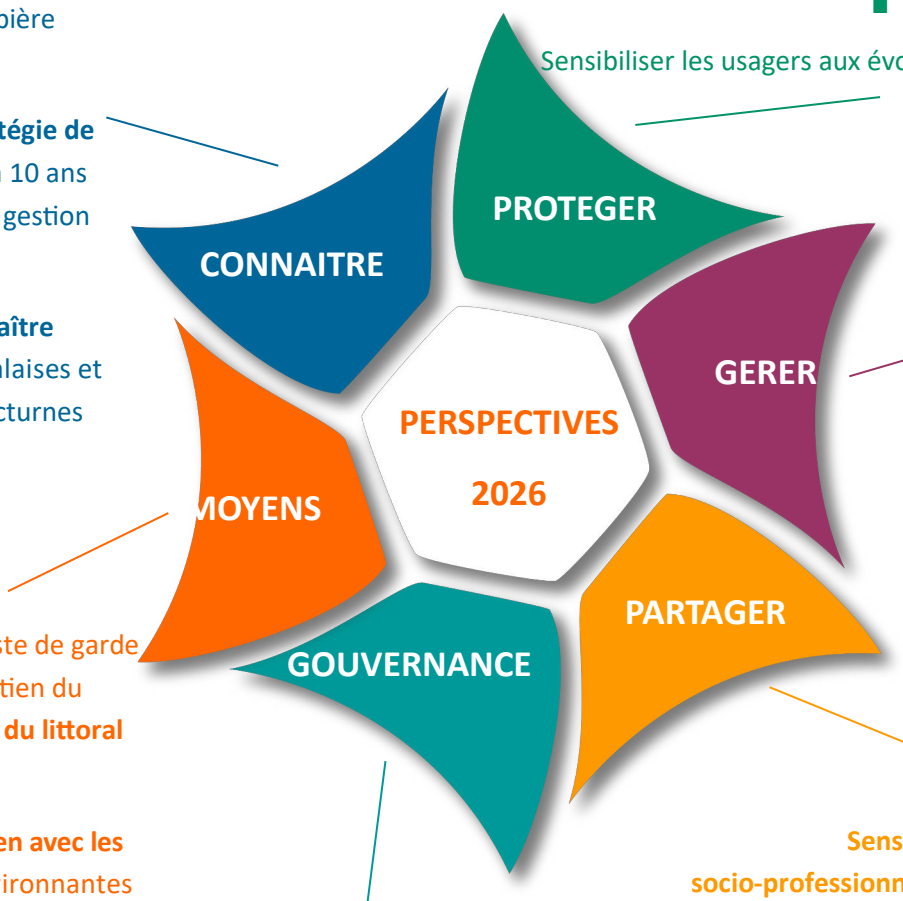
**Mieux connaître** l'**avifaune** des falaises et les rapaces nocturnes

Conforter le poste de garde avec le soutien du **Conservatoire du littoral**

Renforcer le **lien avec les communes** environnantes

**Finaliser le document unique de gestion du site** en lien

avec les acteurs du territoire, les partenaires institutionnels et les évolutions réglementaires





# PARTENAIRES

Nombreux sont celles et ceux qui s'investissent aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie, pour les réserves naturelles et la protection de leur patrimoine d'exception. Leur implication fait vivre les territoires, ouvre le champ des possibles, consolide les projets, facilite l'intégration des aires protégées dans leur tissu local. Ils soutiennent les projets financièrement ou apportent leur compétence technique. Que tous en soient chaleureusement remerciés !



La réserve naturelle s'implique aussi dans ces réseaux :

- Réserves Naturelles de France (RNF)
- Fédération des Conservatoires d'espaces naturels (FCEN)
- Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)
- Mission interservices Eau & Nature (MISEN74)

Avec le soutien de



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (Fond européen dans la zone rurale)





## Les réserves naturelles de Haute-Savoie :

- 9 réserves naturelles nationales
- 1 périmètre de protection
- 22 000 hectares protégés
- 1 gestionnaire unique pour mutualiser les moyens
- Des dizaines de structures associées



### Publication

**Rédaction** : Lise Camus-Ginger, Malorie Parchet,  
Capucine Pernelet

**Mise en page et édition** : Cécile Georget, Lise  
Camus-Ginger

**Crédits photographiques** : Asters-CEN74,  
Lise Camus-Ginger, Adélaïde Creusot, Laureline  
Durand, Malorie Parchet, Rémy Perin, Capucine  
Pernelet, Margot Zambon

*Ne pas jeter sur la voie publique*

ASTERS - CEN74 ■

60 avenue de Novel - 74000 ANNECY ■

[www.cen-haute-savoie.org](http://www.cen-haute-savoie.org) ■

